



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mercredi 4 juillet 2018

## OBSERVATOIRE MÉDICAL

### 4 PREMIÈRES MESURES ADOPTÉES POUR RENFORCER LA PROTECTION DE LA SANTÉ DES JOUEURS EN TOP 14 ET PRO D2

Pour faire suite aux conclusions rendues par les membres de l'Observatoire Médical FFR-LNR le 29 mars dernier (45 préconisations dont 10 concernaient le secteur professionnel), la FFR et la LNR ont pris les premiers engagements pour mieux protéger la santé des joueurs professionnels. Ainsi, les Comités Directeurs respectifs de la FFR (jeudi 28 juin) et de la LNR (ce mercredi 4 juillet) ont adopté 4 mesures qui seront appliquées dans les championnats professionnels dès la saison 2018/2019 :

#### Modification de la règle des remplacements :

Il sera possible d'effectuer jusqu'à 12 remplacements. Ainsi, les joueurs remplacés pour des raisons tactiques pourront revenir en jeu pour remplacer :

- Un joueur blessé,
- Un joueur présentant une blessure qui saigne,
- Un joueur ayant fait l'objet d'un signalement de carton bleu,
- Un joueur qui se soumet à une évaluation en dehors du terrain dans le cadre du test d'évaluation HIA (protocole commotion),
- Un joueur de 1<sup>ère</sup> ligne exclu temporairement ou définitivement.

Les remplacements temporaires (HIA, saignement) ne sont pas comptabilisés dans les 12 remplacements.

Cette mesure vise, outre la simplification des règles de remplacement en ne distinguant plus les joueurs de 1<sup>ère</sup> ligne et les autres postes, à permettre de mieux gérer pendant les matches les blessures et les risques de blessure.

La mise en place effective de cette mesure expérimentale reste soumise à l'accord de World Rugby.

#### Positionnement du staff médical ou paramédical lors des rencontres :

Pour une meilleure prise en charge au cours des rencontres et suivre au plus près du jeu les joueurs, un membre du personnel médical ou paramédical (un médecin ou un kinésithérapeute) de chaque équipe pourra suivre son équipe le long de la ligne de touche, l'un devant se placer sur la ligne de touche opposée aux bancs de touche, et l'autre se placer sur la ligne de touche le long des zones techniques.

../..

#### CONTACTS PRESSE

FFR : Nicolas PONCY – nicolas.poncy@ffr.fr – 01 69 63 64 12

LNR : Emmanuelle VARRON – emmanuelle.varron@lnr.fr – 01 55 07 87 51



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



## **Renforcement des obligations des clubs en matière d'organisation médicale :**

L'ensemble des clubs de TOP 14 devront, dès la saison 2018/2019, disposer en-dehors des matches:

- d'une présence médicale minimum (hors-match) de 5 demi-journées par semaine, soit l'équivalent d'une présence à mi-temps ;
- d'une présence paramédicale minimum (hors match) de 20 demi-journées par semaine, soit l'équivalent de 2 kinésithérapeutes à plein temps.

## **Prise en charge des commotions cérébrales : introduction du carton bleu en TOP 14 et en PRO D2 :**

Dans la continuité de l'expérimentation mise en place par la FFR dans les championnats de Fédérale 1 et TOP 8 en 2017/2018, l'arbitre pourra signaler tout signe évident de commotion cérébrale par un carton bleu, lequel a pour effet d'entraîner la sortie définitive du joueur.

La FFR et la LNR poursuivront dans les prochains mois leurs travaux sur la mise en œuvre des autres mesures relatives au secteur professionnel préconisées par l'Observatoire Médical dans ses conclusions, par le biais d'un groupe de travail dédié.

## **CONTACTS PRESSE**

**FFR** : Nicolas PONCY – nicolas.poncy@ffr.fr – 01 69 63 64 12

**LNR** : Emmanuelle VARRON – emmanuelle.varron@lnr.fr – 01 55 07 87 51